



**NOTE ARGUMENTAIRE EN
REPONSE AUX
QUESTIONNEMENTS RELATIFS
AU SERVICE DE LA GESTION
DE L'EAU ET
DE L'ASSAINISSEMENT SUR LA
COMMUNE DE
REGUSSE**

Argument Rendement de réseau :

La performance de réseau 2020 affichée était effectivement de 65%.

Cela a été un résultat très décevant par rapport aux années antérieures de la DSP :

Désignation	2017	2018	2019	2020	2021
Rendement de réseau (%) = $100 * (H+C) / (A+B)$	74,65	87,41	72,59	65,08	80,29

Nous vous rappelons l'épidémie de COVID-19 qui a touché notre pays en 2020. Cette pandémie a été assortie de mesures prises par l'Etat afin de limiter la propagation de ce virus, et a amené SUEZ, comme l'ensemble des entreprises françaises, à mettre en place un **disposition exceptionnel** de mobilisation pour garantir la **protection de la santé des salariés**, tout en assurant la **continuité des activités**. Tout a été mis en œuvre afin de poursuivre l'exploitation du service public d'eau potable de notre commune.

Cependant, la collectivité a fait savoir à SUEZ son mécontentement au sujet de la performance de réseau, car bien que l'achat d'eau soit porté par le délégataire, d'un point de vue environnemental cela n'est pas acceptable.

En 2021, Les résultats sont très satisfaisants : 80% de rendement.

Les interventions sur le réseau (page 33 du RAD) qui présentaient des fragilités en 2021 :

- 4 fuites sur de la robinetterie compteur (2 sur Av G. De Gaulle, F. Mistral, Rue des Moulins)
- 6 fuites sur les branchements (Av. Jean Giono, Chemin Notre Dame, 2 x Chemin des Clouos, Chemin de St Martin, Av des Grillons)
- 2 fuites sur les réseaux (Avenue Jean-Giono et Chemin Notre Dame).

Argument concernant la relève :

L'agent SUEZ habitué au territoire (Stéphane Poisson) est actuellement souffrant et n'a pu réaliser la dernière relève.

SUEZ a donc confié la relève à un prestataire qui ne connaît pas la commune. Certains compteurs ont été estimés car non trouvés par le prestataire. Toute personne constatant un écart important entre son index réel et l'index estimé, doit contacter les services de SUEZ (0977 408 408) ou déposer la demande sur le site toutsurmoneau.fr

Evolution tarifaire des contrats Eau Potable et Assainissement :

Argument tarification Eau Potable :

Contrat Régusse Eau : l'application du coefficient de révision des prix de ce contrat aboutit à une hausse de 4,48% applicable au 01/01/22.

Le tableau ci-dessous reprend l'évolution tarifaire comparée entre l'ancienne DSP et la nouvelle DSP en intégrant l'effet de l'actualisation des prix :

	Partie fixe	Tranche 1 (0 à 100 m3/an)	Tranche 2 (101 à 200 m3/an)	Tranche 3 (+ de 200 m3/an)
Ancien contrat (fin 30/04/21)	9,83 € /semestre	0,6701 €/m3	1,0664 €/m3	1,5805 €/m3
Nouveau contrat (début 01/05/21)	10 € / semestre	0,5730 €/m3	0,9119 €/m3	1,3953 €/m3
Nouveau contrat avec actualisation déc. 2021	10,45 €/ semestre	0,5987 €/m3	0,9528 €/m3	1,4578 €/m3

En quelques mots : La formule de révision des prix du contrat est la suivante :

$$K_{1N} = 0,15 + 0,17 \frac{FSD2_N}{FSD2_0} + 0,21 \frac{ICHT-E_N}{ICHT-E_0} + 0,00 \frac{35111403_N}{35111403_0} + 0,06 \frac{TP10a_N}{TP10a_0} + 0,41 \frac{A}{A_0}$$

Services FSD2a :

C'est l'indice des Frais et Service Divers.

Cet indice est sensible à l'évolution des cours du pétrole :

Concernant le contrat de Régusse, ci-dessous l'évolution de cet indice depuis le démarrage du contrat : + 10,16% :

- FSD2 au 01/12/21 = 147.5
- FSD2 valeur base = 133.9



Main d'œuvre ICHTE E

Indice de coût horaire du travail tout salariés confondus, dans les industries mécaniques et électriques toutes charges comprises.

Concernant le contrat de Régusse, ci-dessous l'évolution de cet indice depuis le démarrage du contrat : -0,01 % :

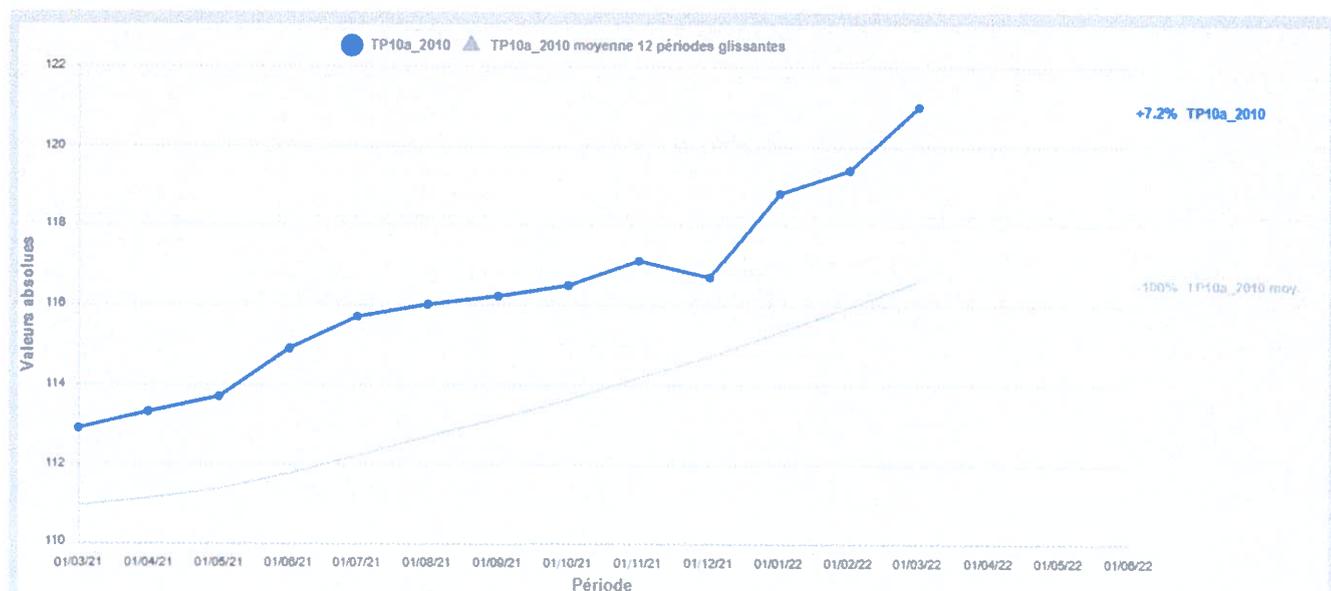
- ICHTE au 01/12/21 = 122.8
- ICHTE valeur base = 123.6

Travaux de canalisation (TP 10a) :

Indice de révision : Canalisations, assainissement et adduction d'eau avec fourniture de tuyau

Concernant le contrat de Régusse, ci-dessous l'évolution de cet indice depuis le démarrage du contrat : +4,13 % :

- TP10a au 01/12/21 = 116
- TP10a valeur base = 111.4



Achat d'eau A :

Formule d'actualisation liée à l'achat d'eau au Syndicat du Haut Var (SIHV).

Concernant le contrat de Régusse, ci-dessous l'évolution de cet indice depuis le démarrage du contrat : +6,4 % :

- Achat d'eau 01/07/21 = 0.4462
- Achat d'eau valeur base = 0.4192

Argument tarification Assainissement :

Contrat Régusse Assainissement : l'application du coefficient de révision des prix de ce contrat aboutit à une hausse de 3,38%. Appliqué sur la Part Fixe échue lors de la facturation de mai 2022 et sur consommation à compter du 01/11/21 jusqu'au 30/04/22.

La formule de révision du contrat assainissement est rappelée ci-dessous :

K	=	0,15	+	0,269	x	$\frac{ICHTTS1}{ICHTTS10}$	+	0,032	x	$\frac{ELBT}{ELBT_0}$	+	0,539	x	$\frac{FSD2}{FSD2_0}$	+	0,010	x	$\frac{TP10a}{TP10a_0}$
---	---	------	---	-------	---	----------------------------	---	-------	---	-----------------------	---	-------	---	-----------------------	---	-------	---	-------------------------

- ICHTE 01/11/21 = 122.8 (+0,00%)
- 010534763 (Electricité basse tension) 01/11/21 = 127.4 (+0.04%)
- FSD2 01/11/21 = 142.7 (+6.57%)
- TP10a 01/11/21 = 115.7 (+3.86%)

Ce coefficient applicable tous les 6 mois a été révisé le 01/05/2022 et sera applicable sur la Part Fixe échue lors de la facturation de Novembre 2022 et sur la consommation à compter du 01/05/22 jusqu'au 30/11/22.

Synthèse Evolution tarifaire contrat de Régusse :

La réception des factures d'eau et d'assainissement sur la commune a suscité des réactions au sein des usagers de la commune. En effet, compte tenu de la forte évolution de l'inflation dans tous les domaines, les indices applicables à nos services sont fortement impactés, on constate une augmentation de + 4,48% sur le contrat EAU depuis le 01/01/22 et +3,3% -sur le contrat ASSAINISSEMENT par rapport au semestre précédent.

Notre délégataire SUEZ assure la relation avec les usagers : 733 contacts ont été réceptionnés entre Janvier et Juin 2022 sur la commune (dont 375 demandes d'informations), les clients les interrogent sur les tranches, les prix et la facture.

Le délégataire explique cet effet prix et assure toute la pédagogie nécessaire à la compréhension de la facture. Il est rappelé qu'en cas de difficultés de paiement, des solutions existent, comme la mise en place d'échéanciers ou la mensualisation, qui permettent de lisser l'impact de la facture. Le centre de relation client reste disponible pour répondre aux interrogations des usagers.